Bien grandir dans le Pas-de-Calais Une nouvelle ambition pour l'enfance

"Placer les habitants et les acteurs des territoires au centre de la définition des politiques publiques", tel est le sens donné à la démarche initiée en décembre 2021 par le Président Jean-Claude Leroy, pour construire le projet départemental des 6 prochaines années.

Le premier semestre 2022 est consacré à une ambitieuse campagne de concertation avec l'ensemble des interlocuteurs du Département : partenaires, habitants, usagers, collectivités, agents... chacun aura la possibilité de s'exprimer sur le Pas-de-Calais de demain.

Dans ce cadre, 14 rencontres pour écrire l'avenir sont programmées entre fin février et mi-mai, afin de réunir les partenaires du Département autour de leurs thématiques d'intervention. 14 rencontres pour aborder les enjeux essentiels auxquels doivent faire face le territoire et ses habitants. 14 rencontres pour construire ensemble les réponses à y apporter.



Le Département a le plaisir de vous inviter le mardi 26 avril 2022 à la rencontre :

BIEN GRANDIR DANS LE PAS-DE-CALAIS

Une nouvelle ambition pour l'enfance

Programme

8h45-9h15 > Accueil

9h15-9h30 > Introduction par Evelyne Nachel, Vice-Présidente Enfance, Famille, Protection Maternelle et Infantile

9h30-9h45 > Présentation de la démarche

9h45-11h15 > Contexte et enjeux liés au « Bien grandir dans le Pas-de-Calais »

- Situation du département au regard de la protection de l'enfance en France
- Eléments de diagnostic départementaux
- Témoignages

- Thème 1 : Améliorer les partenariats en prévention précoce
- Thème 2 : Accompagner le public adolescent
- Thème 3 : Améliorer la qualité des évaluations pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant
- Thème 4 : Améliorer la qualité des accompagnements des enfants
- Thème 5 : Renforcer la place des familles
- Thème 6 : Adapter l'offre d'accueil pour une meilleure qualité de prise en charge

12h30-13h45 > Cocktail déjeunatoire

14h-16h > Reprise des travaux en ateliers

16h-16h15 > Pause

16h15-17h15

> Restitution en plénière

Conclusion par Evelyne Nachel, Vice-Présidente Enfance, Famille, Protection Maternelle et Infantile